

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 10 (2018)
Heft: 2: Les réseaux : pour une prise en soin coordonnée de la personne âgée

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualités

L'AVDEMS a vécu. Place à HévivA!

Un nom: HévivA – à prononcer en mettant l'accent sur la deuxième syllabe! Une signature: Des liens. Des lieux. La vie!

Le 25 mai dernier, l'Association vaudoise des établissements médico-sociaux (AVDEMS), fondée en 1959, a changé de nom. Elle s'appelle désormais HévivA, une appellation qui reflète le dynamisme et l'ouverture des membres.

«La présence du sigle EMS dans notre nom était devenue trop restrictive et contraignante, et ne correspondait plus à l'évolution actuelle des établissements vers d'autres types de structures d'accueil et de missions», explique François Sénechaud, secrétaire général de HévivA, l'association vaudoise d'institutions médico-psycho-sociales. «En effet, plus du 80% de nos membres font davantage que du long séjour, et plus de la moitié de leurs bénéficiaires ne sont pas hébergés», précise-t-il. À cela s'ajoute l'image négative généralement liée à l'entité EMS.

C'est en 2016 que l'assemblée générale donne son feu vert au comité de l'AVDEMS pour mener un processus participatif de changement de nom et engage des moyens à cet effet. Car la démarche va bien au-delà d'un joli logo et d'un nouveau papier à lettre. Au premier semestre 2017, une enquête de perception est conduite par un institut externe auprès des membres, des partenaires et des services de l'État. En parallèle, un travail de réflexion mené au sein de l'association avec les membres donne lieu à un manifeste « Institutions de demain » comportant trois scénarios possibles sur le rôle et la place que les établissements sont

désormais prêts à tenir dans le système de santé.

Le travail sur le nom à proprement parler est engagé durant le deuxième semestre 2017 avec des étudiants en communication et en interaction avec les différents types de structures d'accueil et d'accompagnement. C'est HévivA qui sortira finalement du lot, un nom qui contient les notions d'humain (bénéficiaire et collaborateur), d'établissement, de vie, d'apprentissage et d'association.

Dans leur assemblée extraordinaire de ce printemps, les membres ont approuvé les statuts actualisés, condensés et ouverts à l'adhésion de nouveaux partenaires, et adopté le nouveau nom et sa signature à l'unanimité moins une voix. HévivA est donc sur les rails pour être «un acteur socio-sanitaire clé pour répondre aux besoins de la population vaudoise quel que soit son lieu de vie», comme l'écrit l'association. (amn)



Associations cantonales

Afipa, Fribourg

À fin avril, les assureurs ont communiqué aux partenaires fribourgeois impliqués dans le modèle d'«Assistance pharmaceutique», dont l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées, leur décision de ne plus poursuivre avec le système forfaitaire de facturation des médicaments en EMS. Le système fribourgeois en vigueur depuis une quinzaine d'années se caractérisait pourtant par son efficacité, son adéquation et son économie, conformément aux exigences légales (lire la revue spécialisée 1/2018). L'abandon de la solution fribourgeoise provoquera une hausse annuelle de 3,6 millions de francs qui se répercutera sur les primes des assurés. L'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance fédérale sur la compensation des risques au 1^{er} janvier 2018 exige des assureurs des données individuelles sur chaque médicament remis aux résidents. Malgré le soutien de l'OFSP visant à faire perdurer le système fribourgeois, les partenaires fribourgeois et les assureurs n'ont pas réussi à se mettre d'accord.

(Actualités, État de Fribourg)

Fegems, Genève

Lors de leur assemblée des délégués du 16 mai dernier, les membres de la Fegems ont procédé au renouvellement de son comité, en élisant huit nouveaux membres sur les onze qui le composent. La présidence du comité a nouvellement été confiée à Maria Bernasconi, ancienne conseillère nationale socialiste qui s'engage avec conviction en faveur de la société de longue vie. À cette fonction, elle succède ainsi à Nicolas Walder, arrivé au terme des deux mandats qu'autorisent les statuts.

(Communiqué)